

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2023-02-20x-00265 Référence de la demande : n°2023-00265-031-001

Dénomination du projet : Recherche des polluants Poly- et Perfluoroalkylées (PFAS) dans les œufs de de goélands Hudsoniens, marins et à bec cerclé de Saint-Pierre-et-Miquelon

Lieu des opérations : -Département : Saint-Pierre et Miquelon -Commune(s) : 97500 - Saint-Pierre.

Bénéficiaire : Chastel Olivier - Directeur de Recherche Centre d'Etudes Biologique de Chizé (CEBC), CNRS-ULR

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le CNRS de Chizé sollicite une autorisation de prélèvement d'œufs d'oiseaux marins pour documenter la présence de polluants Poly et Perfluoroalkylées (PFAS) sur des colonies de l'archipel de Saint Pierre et Miquelon.

Considérant le sujet particulièrement pertinent et entrant dans le cadre d'un programme à large échelle,
Considérant les qualifications et expertises des équipes engagées,
Considérant le statut des 3 espèces visées sur l'archipel,
Considérant les précautions prises pour limiter les dérangements,

Le CNPN donne un avis favorable pour la collecte et le transport de :

- 15 œufs de *Larus delawarensis* Goéland à bec cerclé
- 15œufs de *Larus marinus* Goéland marin
- 15 œufs de *Larus smithsonianus* Goéland Hudsonien

Le CNPN demande que ces prélèvements se fassent avec la DTAM et/ou l'OFB.

Un bilan détaillé de la mission sera rendu à la DTAM.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Le Président de la commission espèces et communautés biologiques : Nyls de Pracontal

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 4 avril 2023

Signature :



Le président